



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 28 février 2024 à l'Hôtel Baker sous la présidence de Daniel Côté, et à laquelle sont présents :

M. Éric Dubé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Guy Bernatchez, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts,
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

Mme Nicole Lagacé, mairesse de Matapédia
Administratrice régulière représentant la MRC d'Avignon

M. Mathieu Lapointe, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Samuel Parisé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima,
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Hugues Lafrance, Conseiller de Étang-du-Nord
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Noël Richard, maire de Grande-Vallée
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie

M. Mark Lasanowski, coordonnateur aux opérations de la Régie

M. Gabriel D'amour, Agent service aux clients et soutien à la direction

Mme. Franceska Desmarais, coordonnatrice aux communications de la Régie

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

Mme Cathy Poirier, mairesse de Percé
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Roch Audet, maire
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)
3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2023 (adoption)
4. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption)
5. Versement du MTMD d'une aide financière maximale au cours de l'exercice financier 2023-2024 pour le financement du transport collectif (adoption)
6. Résolution d'embauche (adoption)
7. Bilan 2023 (adoption)
8. Vélopartage : achat de vélos (adoption)
9. Politique de communications, de confidentialité et de protection des renseignements personnels (adoption)
10. Date et lieu de la prochaine rencontre
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée (adoption)



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R-2024 - 01

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Lapointe et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

3. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 DÉCEMBRE 2023

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil d'administration de la Régie tenue le 5 décembre 2023 » est présenté.

R-2024 - 02

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 DÉCEMBRE 2023

IL EST PROPOSÉ par Guy Bernatchez et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2023, tenue à Carleton-sur-Mer, tel que lu et présenté.

4. COMPTES À PAYER ET LISTE DES COMPTES PRÉAUTORISÉS

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de novembre et décembre 2023 est remise aux administrateurs.

R-2024 - 03

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Noel Richard et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer et des comptes préautorisés, soit :

Le montant total au 30 novembre 2023 est de 483 533,97 \$.
Le montant total au 31 décembre 2023 est de 550 753,13\$

5. VERSEMENT DU MTMD D'UNE AIDE FINANCIÈRE MAXIMALE AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2023-2024 POUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF

R-2024 - 04

RÉSOLUTION CONCERNANT LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE TRANSPORT COLLECTIF, EXERCICE 2023-2024, AVEC LA MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

CONSIDÉRANT la convention d'aide financière entre la ministre des Transports et de la Mobilité durable et la Régie de 240 945 \$, au cours de l'exercice financier 2023-2024, pour le financement du transport collectif;

IL EST PROPOSÉ par Hugues Lafrance et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à signer la convention d'aide financière tel que présenté.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

6. **RÉSOLUTION D'EMBAUCHE**

Embauche de Gabriel D'amour et Franceska Desmarais

Confirmation d'embauche de M Gabriel D'Amour et de Mme Desmarais par résolution.

R-2024 – 05

RÉSOLUTION CONCERNANT L'EMBAUCHE DE PERSONNEL

ATTENDU QU'en décembre 2023, la Régie a procédé à l'embauche d'un nouvel employé régulier, M D'amour;

ATTENDU QU'en février 2024, la Régie a procédé à l'embauche d'une nouvelle employée régulière, Mme Desmarais;

ATTENDU QUE, en vertu du code municipal, la Régie doit, par voie de résolution, confirmer l'embauche de son personnel;

ATTENDU QUE tous les postes sont définis par une description de tâches complètes et les conditions de travail sont encadrées par la Politique salariale, par le *Guide de l'employé et condition de travail* et par un contrat de travail qui a été signé par les employés;

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et résolu à l'unanimité ;

DE confirmer le poste d'agent au service clientèle et soutien à la direction de M Gabriel D'amour, à 35 h / semaine à compter du 4 décembre 2023;
DE confirmer le poste de coordonnatrice aux communications de Mme Franceska Desmarais, à 35 h / semaine à compter du 5 février 2024.

7. **BILAN 2023**

Le bilan des activités 2023 de l'équipe de la régie est déposé au conseil d'administration.

R-2024 – 06

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU BILAN ANNUEL 2023 DES ACTIVITÉS DE LA RÉGIE

IL EST PROPOSÉ par Samuel Parisé et résolu à l'unanimité d'adopter le bilan annuel des activités 2023 de la Régie tel que lu et présenté;

8. **VÉLOPARTAGE : ACHAT DE VÉLOS**

R-2024 – 07

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE VÉLOPARTAGE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ORFORD

CONSIDÉRANT le fait que la municipalité du canton d'Orford a en sa possession 10 vélos électriques, un panneau d'affichage, ainsi que 2 stations de recharge;

CONSIDÉRANT le fait que la municipalité a mis fin à son entente de service avec le fournisseur du système et souhaite se départir de ses équipements;

CONSIDÉRANT le fait que la municipalité a fait une offre de vente à la Régie de son équipement au prix de 34 524,12 \$, taxes et livraison incluse;

IL EST PROPOSÉ par Nicole Lagacé et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction à signer le contrat de vente, de procéder à l'achat de l'équipement et de le financer à même le projet « Hubs de mobilité » du programme Climat Municipalité;



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

9. **POLITIQUE DE COMMUNICATIONS, DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Présentation de la politique #6 mise à jour en date du 28 février 2024.

R-2024 – 08

RÉSOLUTION CONCERNANT LE REMPLACEMENT DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATIONS ET DE CONFIDENTIALITÉ PAR LA POLITIQUE DE COMMUNICATIONS, DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

IL EST PROPOSÉ par Roger Chevarie et unanimement résolu d'adopter la politique de communications, de confidentialité et de la protection des renseignements personnels tel que présentée.

10. **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 8 avril 2024 dans la MRC du Rocher Percé.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun public n'étant présent, aucune période de question n'a eu lieu.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

R-2024 – 09

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Simon Deschênes et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,

Daniel Côté

22/12/10
Date

la secrétaire-trésorière,

Marie-Andrée Pichette

13/12/24
Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

8 avril 2024

Date



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de transport
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**